Un exercice important de défense aérienne passive

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **44 (1936)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-973291

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un exercice important de défense aérienne passive.

Les autorités militaires et civiles ont fait exécuter le soir du 28 février, à Thoune, un exercice que l'envoyé de la *Gazette de Lausanne* décrit comme suit:

On sait que, dans toutes les villes suisses, les comités préposés à la défense aérienne passive s'occupent, avec un zèle et un bonheur divers, d'inculquer aux citoyens le devoir qu'ils auront à remplir dans le cas d'une attaque par avions. On organise des expositions, on donne des conférences; on élabore des règlements; on crée des comités et des groupements. Il coulera néanmoins passablement d'eau sous les ponts avant que chacun ait saisi la part de responsabilité qui lui incombe dans la préparation de notre défense aérienne passive. Pourtant, le temps presse et il est urgent d'arriver à un résultat pratique. Pour secouer l'apathie ou le scepticisme d'un nombre encore trop grand de nos concitoyens, le Département militaire fédéral va instituer un règlement qui comportera des exercices à effectuer par la plupart des villes de quelque importance.

C'est pour servir de base à ce règlement que fut tenté l'essai dont nous allons parler. Afin que tous les milieux intéressés puissent connaître de la chose, une grande réunion fut tenue à Thoune dans l'après-midi. On y remarquait les chefs des services techniques militaires, plusieurs commandants d'unités, des membres de la Société des officiers, de l'Office fédéral aérien, des C. F. F., des postes, des associations d'automobilistes, de la Croix-Rouge suisse, de l'Union des villes suisses, des Services sanitaires, des organisations cantonales de pompiers, des autorités civiles, etc. Il y avait là plus de mille invités qui, répartis en différents groupes, visitèrent les principaux points de la ville ou s'en furent regarder dans les cinémas des films consacrés à la défense passive.

Tous feux éteints. 19 h.: Le signal d'ouvertures des «hostilités» vient d'être donné. D'un seul coup, la vie semble avoir interrompu son cours. Plus une lumière, plus un bruit!

Dans les rues de Thoune, absolument obscures, toute la population s'est répandue. Ici ou là, la braise d'une cigarette seule jette un éclair furtif. Les gens paraissent marcher sur la pointe des pieds tant ils sont silencieux. On parle à voix très basse. Peu à peu les yeux s'accoutument à cette pénombre. On pressent, plutôt qu'on ne la voit, la silhouette massive des maisons. Au-dessus des toits, un ciel évanescent enveloppe d'une brume cotonneuse un pâle croissant de lune. A l'ouest, les tourelles du château jouent aux ombres chinoises. Sur la chaussée huileuse, des gens stationnent que vous bousculez sans les voir. Soudain, au détour d'une rue, vous apercevez deux yeux bleus pâles qui foncent dans votre direction. Vous n'avez que le temps de vous garer sur un trottoir: c'est une automobile qui passe, les feux de police recouverts d'un épais papier de couleur. Ce papier bleu, vous le retrouvez partout: aux fenêtres des maisons, aux glaces des devantures, aux tambours des cafés. Toute la ville s'est enveloppée dans du papier d'emballage.

20 h.: Vous avez adapté votre vue à la nuit. Vous savez qu'un petit œil bleu c'est une bicyclette, un gros œil bleu une motocyclette et deux gros yeux bleus une automobile. A un carrefour, balançant à bout de bras une lanterne rouge, un

agent de police empêche que les «yeux» ne se rencontrent.

20 h. 30: Un formidable meuglement éclate dans le noir. En dix endroits différents les sirènes d'alarme jettent leur cri lugubre: un son bas, un son haut, un son bas, un son haut. Cela pendant de longues et effarantes secondes où, les mains frileusement enfoncées dans les poches, on se sent bien heureux de savoir que ce n'est pas «pour de bon».

20 h. 35: Un petit bruit sourd s'élève au-dessus des murmures. Quelqu'un crie: «les avions!» Ce sont eux, en effet. On les voit poindre au-dessus du dernier méandre de l'Aar, là-bas, vers le pont.

Le petit bruit est devenu vrombissement. «Ils» volent maintenant au-dessus de nous. On voit nettement l'éclat rougeâtre des feux de position. Et voici qu'un peu partout les pétards jetés par les attaquants éclatent avec un éclair bref. Pendant quelques secondes, c'est un tonnerre assourdissant que se renvoient les montagnes proches. Les appareils ayant viré en dehors de la cité, reparaissent. Nouveaux bruits, nouveaux éclairs. Puis le silence revient.

21 h.: Un son unique et prolongé, craché par dix sirènes, annonce la fin de l'exercice. Les rues s'illuminent, la foule s'écoule, les cafés rouvrent leurs portes: Thoune avec la lumière a retrouvé la vie et le bruit.

*

Cet exercice de défense était partiel puisqu'il ne comportait que l'obscurcissement de la ville. Les lignes qui précèdent enrégistrent l'impression du promeneur ou de l'habitant. Mais si l'on veut connaître le résultat concret de cet essai, il convient d'envisager non plus le point de vue du terrien, mais bien plutôt celui de l'aviateur. Gagnons alors le ciel à la suite d'un officier observateur qui survola le centre des opérations avant que n'arrivât l'escadrille de bombardement.

Cet officier a survolé Thoune à plusieurs altitudes successives. A la vitesse de 250 km et à une hauteur de 600 m, il déclare avoir aperçu immédiatement la ville en raison de l'énorme tache sombre qu'elle faisait sur le sol. Si, ici ou là, on devinait plutôt qu'on ne la voyait une vague lueur bleue, on ne distinguait pas, en revanche, les points «cruciaux» de la place, soit la caserne, le dépôt de munitions, la fabrique d'armes.

La gare était, elle aussi, invisible. Les trains, eux dont on avait pourtant baissé les stores, jetaient néanmoins quelque clarté. Détail curieux, les directs étaient plus perceptibles que les omnibus, en raison de l'éclat plus lumineux jeté par les pantographes de la locomotive.

Ayant atteint les 3000 m règlementaires en matière de bombardement, l'aviateur a vu la contrée changer d'aspect. Le contraste entre le bloc sombre de la ville et l'espace plus clair environnant a presque cessé. On ne distingue plus aucun feu: la cité a cessé d'exister.

*

Cet essai impose d'emblée des conclusions péremptoires. Si l'on considère la rapidité et la grande altitude que doivent atteindre les appareils de bombardement, il est désormais prouvé qu'une ville peut se dissimuler totalement dans l'obscurité et devenir à peu près invisible. De ce fait, le résultat d'une attaque devient problématique et son action presque insignifiante. En d'autres termes, l'attaque aérienne nocturne d'une ville qui a su organiser sa défense

passive de manière rationnelle, ne peut avoir qu'un effet extrêmement réduit!

Seulement, il faut pour cela une organisation parfaite. Celle qui a présidé à l'essai du 28 février était absolument remarquable. Il n'est pas un habitant qui n'ait pris sa part de responsabilité. L'exercice a été effectué de bout en bout avec un esprit de discipline étonnant.

Ce que Thoune a fait, d'autres villes le feront. Et il est hors de doute que si l'action de défense aérienne passive rencontre partout autant de souple compréhension, notre pays aura écarté l'un des plus graves dangers qui le menacent!

Défense aérienne passive.

Partout en Suisse s'organise la défense aérienne passive. Plus de cent localités doivent s'y préparer effectivement; on forme des instructeurs dans le but d'éduquer la population et de lui enseigner de quelle façon les mesures de protection doivent être prises. Ces instructeurs auront à répandre dans tous les cantons la manière de se préserver contre les dangers de ce qu'on appelle «La guerre chimique».

C'est le moment qu'a choisi M. le premier-lieutenant Max Hoeriger de présenter au public suisse une brochure *La défense passive* *), préfacée par le médecin cantonal de Bâle-ville, le professeur Dr Hunziker. Dans son introduction, le Dr Hunziker note que bien des gens défendent le point de vue que nous devons renoncer d'avance à prendre des mesures de protection; ces personnes invoquent à l'appui qu'il est pratiquement impossible d'obtenir une sécurité absolue et que la mise en œuvre de mesures de protection donne une raison morale apparente à un ennemi peu scrupuleux, qui pourra prétendre qu'on s'attendait à une guerre de ce genre. De plus, toutes ces mesures de protection, inutiles à leur avis, sont très coûteuses.

«Je juge inexacts et très dangereux de pareils raisonnements. Il est hors de doute que les dangers d'une attaque aérienne peuvent être diminués dans une très large mesure par des précautions d'ordre technique. De plus, l'expérience nous apprend qu'une panique dans la population peut avoir des suites fatales lors d'une catastrophe. Elle est bien moins à craindre si tout le monde sait que des mesures de précaution sont prises à l'égard du danger aérien, et si chacun connaît les possibilités qu'il a de se protéger personnellement.»

L'auteur passe tout d'abord en revue les armes offensives que possède une aviation moderne et décrit l'effet des bombes explosives, des bombes incendiaires et des bombes à gaz.

Dans un second chapitre il est question du service d'observation en cas d'attaque aérienne, de la signalisation des avions en train de déclencher sur territoire ennemi un raid aérien de bombardement. L'approche d'avions doit être signalée par un service de guet d'abord, par des sirènes d'alarme, des haut-parleurs et des signaux convenus, dans toute agglomération urbaine, afin de permettre à la population de se mettre

*) *La défense passive,* instructions sur les dangers aéro-chimiques, par Max Hoeriger, traduction du Dr Ed. Girardet, médecin de place à Lausanne; Bâle chez B. Wepf & Cie., éditeur, 1935.